



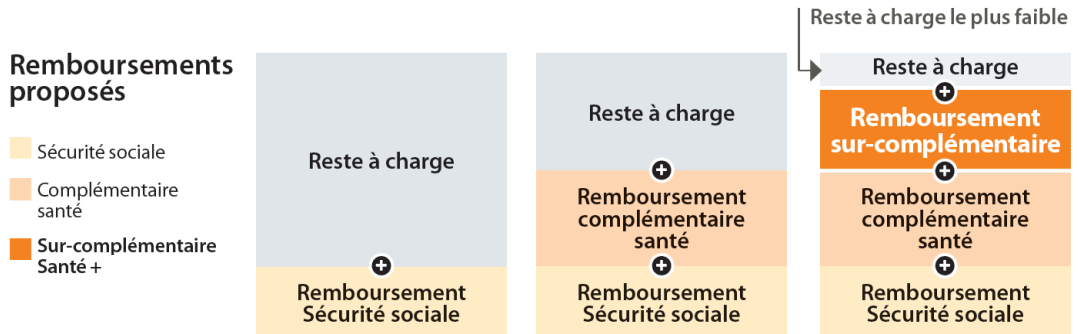
SANTÉ + Collectif

Améliorez le remboursement
des frais de santé de vos salariés

SANTÉ + Collectif

Santé + Collectif

Grâce à votre complémentaire santé socle, les salariés de votre entreprise bénéficient d'une complémentaire santé qui apporte une protection indispensable. **Avec le produit Santé + Collectif**, vous bénéficiez d'une couverture santé supplémentaire modulable qui répond aux besoins des entreprises et de leurs salariés.



Santé + en bref

Santé + Collectif complète poste par poste la complémentaire santé socle pour :

- **assurer à tous un meilleur accès aux soins** : Santé + permet de bénéficier d'un forfait transport non pris en charge et d'un service d'organisation des déplacements,
- **prendre en charge vos équipements coûteux** : grâce à Santé +, vous êtes encore mieux couvert sur les postes optique, dentaire, auditif et appareillage,
- **préserver votre bien-être** : Santé + améliore la prise en charge les consultations en médecine douce et des médicaments non remboursés,
- **favoriser la prévention** : Santé + rembourse les actes de prévention dentaire ainsi que les vaccins et le sevrage tabagique,
- **faciliter votre convalescence** : avec Santé +, vous avez accès à des prestations à domicile et à un forfait remise en forme à la suite d'une maternité.

Un fonctionnement simple

L'entreprise choisit avec « **SANTÉ + Collectif** » :



La solution

La surcomplémentaire Santé + Collectif permet de bénéficier de remboursements additionnels.



De renforcer

Les garanties offertes par la couverture complémentaire.



Qui est couvert ?

Les salariés et leur famille.



La formule de garanties

La mieux adaptée aux besoins de ses salariés.

Pourquoi améliorer la couverture santé ?

Pour l'entreprise

- **Motiver et fidéliser les collaborateurs** : ils profitent d'une couverture santé encore plus attractive et cofinancée par l'employeur.
- **Bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux⁽¹⁾**

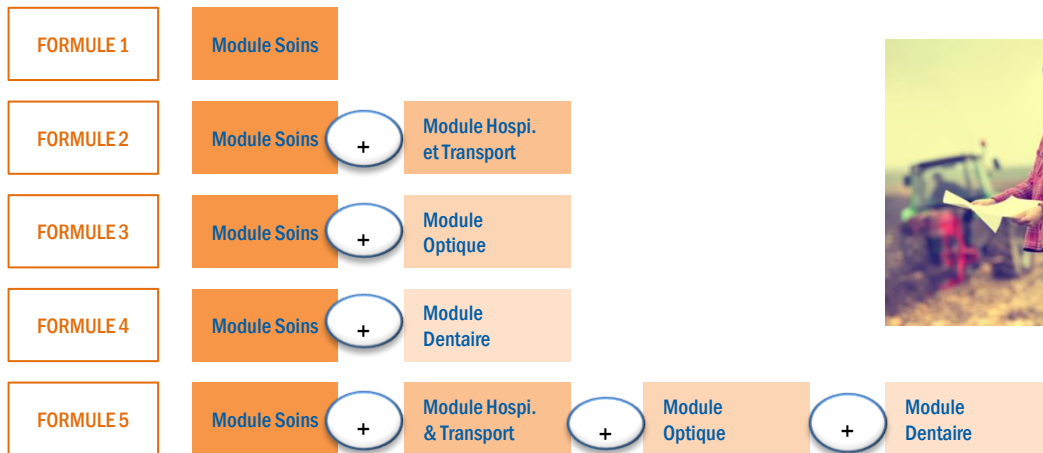
Pour le salarié

- **Assurer à soi et à sa famille un meilleur remboursement des soins.**
- **S'assurer l'accès à un dispositif de services complet pour parer à tous les aléas de la vie.**

(1) Sous conditions

Choisir la formule adaptée

Le produit Santé + Collectif est composé de 4 modules (**Soins, Hospitalisation et Transport, Optique, Dentaire**) qui s'articulent entre eux. Selon le niveau de garantie qui convient aux besoins, il faut choisir la formule parmi les 5 proposées selon les garanties recherchées.



Les tarifs mensuels*

La structure tarifaire choisie doit être identique à celle de la complémentaire socle.

	COTISATION UNIFORME	COTISATION ADULTE	COTISATION ENFANT	COTISATION ISOLÉ	COTISATION FAMILLE
FORMULE 1 : Module Soins	Forfait 10€	Forfait 5€	Forfait 3€	Forfait 5€	Forfait 14€
FORMULE 2 : Module Soins + Module Hospitalisation et Transports	Forfait 16€	Forfait 8€	Forfait 4€	Forfait 8€	Forfait 22€
FORMULE 3 : Module Soins + Module Optique	Forfait 16€	Forfait 8€	Forfait 4€	Forfait 8€	Forfait 22€
FORMULE 4 : Module Soins + Module Dentaire	Forfait 16€	Forfait 8€	Forfait 4€	Forfait 8€	Forfait 22€
FORMULE 5 : Module Soins + Module Hospitalisation et Transports + Module Optique + Module Dentaire	Forfait 25€	Forfait 12€	Forfait 6€	Forfait 12€	Forfait 34€

(*) Pour 2018

Les points forts de notre offre

- Une protection à la carte en fonction des besoins et du budget.
- Une offre simple, avec des formules « clés en main ».
- Des services pratiques au quotidien.
- Des remboursements effectifs dès le 1er jour sans formalités médicales.
- Des contrats solidaires et responsables.



Zoom sur l'assistance incluse

- Assistance personnalisée par téléphone 24h/24 et 7j/7.
- Garde d'enfant malade.
- Service à domicile en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation.
- Sur simple appel, **organisation et envoi d'un véhicule** (taxi, ambulance...) partout en France.
- **Avance de frais et rapatriement**, dans le monde entier.

Vous souhaitez un renseignement ?

Notre réseau commercial se tient à votre entière disposition pour tout conseil ou accompagnement.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller commercial ou à nous contacter via le site www.groupagricra.com/contactez-nous



Votre espace Internet personnalisé

www.groupagricra.com

Pour vous, chef d'entreprise

- Visualisez votre contrat santé (garanties, cotisations)
- Gérez les affiliations de vos salariés

Pour vos salariés

- Consultation des remboursements santé

AGRICA VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN



CPCEA - Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale, soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont le siège se situe 4, place de Budapest CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 - SIRET : 401 679 840 00033 - Membre du GIE AGRICA GESTION - RCS Paris n°493 373 682 - Siège social 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris - www.groupagricra.com